



Exercices pratiques, exemple d'organigramme, exercices de simulation © WCS

Suivi de l'application  
de la loi

Gestion de la faune  
dans les concessions  
forestières

Suivi écologique

Techniques de terrain

Collecte et analyse de  
données socio-  
économiques

Gestion des  
ressources naturelles  
et développement  
local

Sensibilisation et  
éducation  
environnementale

Outils de planification

Gestion des aires  
protégées

Gestion des  
ressources humaines

## Première édition du Diplôme d'Université en Gestion des Aires Protégées

Le Diplôme d'Université en Gestion des Aires Protégées (DU) a déjà vu 4 éditions se dérouler à Ouagadougou au Burkina Faso. Né d'une collaboration entre l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) et l'Université Senghor d'Alexandrie, ce DU a immédiatement rencontré un grand succès. En réponse à l'importance et l'augmentation des candidatures en provenance d'Afrique Centrale, il a été proposé de créer une version du DU contextualisée aux forêts du Bassin du Congo. WCS Gabon, à travers son centre de formation à la Lopé, le CEDAMM, est alors entré dans le partenariat.

La première édition du DU en Afrique Centrale s'est déroulée au CEDAMM de la Lopé entre le 22 octobre et le 14 décembre 2012, répondant ainsi à une forte demande et proposant dans la sous-région une offre de formation encore inexistante dans ce paysage.

Formation de courte durée diplômante, ce DU par l'ensemble des connaissances théoriques qu'il propose participe au renforcement de compétences pour permettre aux gestionnaires d'AP d'améliorer leurs capacités de gestion et de prise de décision efficace.

Cette formation est sanctionnée par l'obtention d'un Diplôme d'Université délivré par l'Université Senghor d'Alexandrie.

## Evaluation et perspectives

L'intérêt et l'enthousiasme des participants, des formateurs, mais également des partenaires impliqués à divers niveaux traduisent le besoin pour ce type de formation. Tous espèrent qu'une prochaine édition pourrait voir le jour, et la pérennisation du dispositif.

Devant l'engouement après cette première édition et la réussite de celle-ci, un deuxième DU devrait avoir lieu au CEDAMM fin 2013 grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers.

En parallèle, les partenaires vont travailler à l'arrimage des modules de ce DU avec des formations universitaires existantes, dont le master en gestion des aires protégées, à travers le système LMD et le système des crédits ECTS.

## Participants

190 candidatures ont été enregistrées en ligne sur le site de l'Université Senghor. 16 candidats ont été retenus pour les 16 places disponibles au CEDAMM. Ce sont 15 personnes de cinq (5) pays d'Afrique Centrale qui ont participé cette année à cette édition spéciale Afrique Centrale : 5 de RDC ; 4 du Cameroun ; 3 de RCA ; 2 du Congo-Brazzaville ; et 1 du Gabon.

## Objectifs de la formation

Cette formation a une finalité professionnelle et vise à renforcer les compétences techniques opérationnelles pour une mise en pratique immédiate par les gestionnaires d'aires protégées. Elle est bâtie sur des enseignements pratiques en vue de doter les participants d'outils et de compétences techniques spécifiques pour améliorer leurs modes de gestion des parcs et inscrire leurs actions dans la durabilité. Elle capitalise sur l'apport des étudiants eux-mêmes, le brassage et l'échange d'expériences.

Cette formation est une collaboration entre :





Complexe Educatif Docteur Alphonse Makanga Missandzou, WCS Lope. © S. Dirou

## Les 8 modules

**1) Politiques de conservation et problématiques de la gestion des AP** : conditions générales de conservation des aires protégées ; catégories d'AP ; gouvernance et équité ; convention CDB ; convention CITES ; convention sur le Patrimoine Mondial ; programme MAN ; etc.

**2) Planification et évaluation de la gestion des AP** : principes et avantages de la gestion adaptative ; évaluation de l'efficacité de gestion ; procédure de planification ; élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion ; mise en place d'un système de suivi-évaluation de plan de gestion ; autres instruments de planification (plan d'affaire, etc.)

**3) Approches participatives** : typologie des différentes formes de gestion participative des AP et des différents acteurs ; bases et principes des approches participatives ; identification des territoires, zones d'usage, acteurs, parties prenantes et enjeux (ex : outils de la MARP) ; outils de structuration des acteurs et de la participation et de concertation ; outils de suivi des impacts ; outils de valorisation et d'identification d'alternatives et de productions économiquement et environnementalement viables (ex : Conservation Marketing).

**4) Suivi écologique, techniques d'inventaire et notion de SIG** : gestion, analyse et interprétation des résultats de suivi écologique des publications y relatives ; choix des méthodes et techniques appropriées pour la réalisation et la conduite d'un suivi écologique et des inventaires de faune associés ; plan de suivi écologique ; base de cartographie numérique avec QSIG et utilisation de la cartographie numérique pour la gestion des AP.

**5) Notions d'écologie pratique** : rappel de principes écologiques tels que connectivité entre espèces, et entre habitat et espèces qui régissent les espaces et l'impact des activités humaines sur la structure et la fonction de la biodiversité, et réflexion sur les implications de ces données sur les décisions à prendre en matière de gestion (ex : brûlage des savanes ; contrôle des espèces invasives ; impact de la foresterie sur la faune ; quotas de pêche ; etc.)

**6) Sortie de terrain et traitement des données** : découverte des techniques et méthodes de collecte de données écologiques sur le terrain (recces, transect, photopièges, etc.) ; planification et organisation des missions de terrain ; problématique de l'écotourisme.

**7) Droit de l'environnement et du développement durable en Afrique** : concepts et principes fondamentaux du droit de l'environnement et du développement durable ; droit de l'environnement en Afrique et dans les AP ; modalités juridiques de protection des espaces naturels ; instruments politiques et juridiques nationaux et internationaux ; acteurs et échelons juridiques dans la gestion des AP ; droit de communautés et peuples autochtones ; outils pratiques de suivi de la conformité de la loi et leurs utilisation possible dans les contextes de gestion des AP et zones périphériques ; question des réparation aux atteintes à l'environnement.

**8) Économie de l'environnement et des ressources naturelles** : liens entre économie et environnement ; externalité, biens publics, ressources communes et droits de propriété ; valeurs et méthodes d'évaluation monétaire des biens et services environnementaux ; institutions et gestion durable des terres.

Renforcement des capacités

des gestionnaires et futurs

gestionnaires des aires

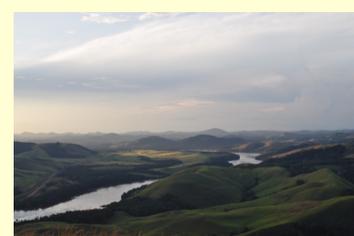
protégées en Afrique Centrale.

## Durée

8 modules d'une semaine chacun, soit deux mois de formation.

## Lieu

Au CEDAMM de la Lopé



## Langue

La formation est dispensée en français

Plus d'informations sur le DU et le CEDAMM

Contact : Elise MAZEYRAC

Directrice du CEDAMM

Email

[EliseMazeyracWCS@gmail.com](mailto:EliseMazeyracWCS@gmail.com)

Plus d'information sur WCS

Gabon : [www.wcs-gabon.org](http://www.wcs-gabon.org)

Partenaires du CEDAMM :

